

Sous-chapitre	Chapitre / Thème	Titre	Exigences spécifiques	IATF 16949	EN 9100	EN 9120	ISO 14001	ISO 45001	Autres exigences internes et clients	Statut
1.1	Gouvernance fournisseur, certifications et système de management	Sélection des fournisseurs et certification qualité	Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes : * La certification ISO 9001 est obligatoire pour chaque nouveau fournisseur * La certification IATF 16949 est recommandée pour chaque fournisseur dans le secteur automobile * La certification EN9100 est recommandée pour chaque fournisseur fabricant dans le secteur aéronautique * La certification EN9120 est recommandée pour les fournisseurs distributeurs dans le secteur aéronautique * Le fournisseur doit nous envoyer ces certificats en format « pdf » à chaque mise à jour sans qu'il soit besoin de le rappeler * La certification ISO 45001 est obligatoire ou avoir engagé des démarches pour mettre en place un système de management de la santé et sécurité au travail.				6.1.2 / 8.1	4.4 / 6.1.2 / 8.1		
1.2	Gouvernance fournisseur, certifications et système de management	Communication	Le fournisseur doit envoyer chaque année les données financières (bilan et compte de résultat)						Exigence interne / contractuelle	
1.3	Gouvernance fournisseur, certifications et système de management	Acceptation tacite du fournisseur :	Le présent manuel qualité est transmis au fournisseur à titre d'exigence contractuelle. Sauf retour ou objection écrite dûment motivée dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de sa réception, ce document sera réputé accepté dans son intégralité par le fournisseur. Cette acceptation implicite engage le fournisseur à en respecter l'ensemble des dispositions dans le cadre de la relation commerciale avec HellermannTyton.						Exigence interne / client	
1.4	Gouvernance fournisseur, certifications et système de management	Responsable Sécurité Produit (PSR)	Pour les produits ou processus concernés par la sécurité du produit, le fournisseur doit désigner un Responsable Sécurité Produit (PSR) chargé des exigences liées à la sécurité du produit et de l'escalade de tout incident susceptible d'affecter la sécurité des produits fournis à HellermannTyton. Le fournisseur doit communiquer à HellermannTyton les coordonnées de ce responsable et informer HellermannTyton de toute modification de cette désignation.	4.4.1.2					ce IATF 16949 / exigence client	Act V6
2.1	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Sécurité - Environnement	Le fournisseur doit : * Respecter les réglementations sécurité et environnementales en vigueur * Certifications ISO 14001 est recommandée * Etudier toute demande de HellermannTyton faisant suite à un accident ou un risque grave ayant mis en danger un personnel HellermannTyton, si l'origine du risque est liée au produit du fournisseur, à son conditionnement, son stockage, ... * Réduire l'empreinte environnementale sur le cycle de vie des produits (réduire les consommations d'énergie et des ressources naturelles ainsi que les émissions de gaz à effet de serre; augmenter l'utilisation d'énergies renouvelables; privilégier les matériaux et conditionnements recyclables; éviter les déchets dangereux; privilégier le recyclage à la destruction des déchets, ...)				6.1.2 / 8.1	6.1.2 / 8.1		
2.2	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Ethique	Le fournisseur doit : * Respecter les lois * Promouvoir les droits humains et l'égalité des chances pour les employés à tous les niveaux : - Prévention des dommages pour la santé - Formation des employés - Droits des salariés (respect des droits de l'homme, création et adhésion libre aux syndicats) - Aucun harcèlement ou discrimination (origine ethnique, couleur de peau, sexe, religion, nationalité, orientation sexuelle, origine sociale ou opinion politique) - Pas de travail forcé - Ne pas recourir au travail des enfants - Temps de travail légal * Interdire l'achat de marchandises en provenance de productions illicites (zone de conflits...)				6.1.2 / 8.1			
2.3	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	REACH and ROHS	Le fournisseur doit : * Respecter le règlement européen n°1907/2006 « REACH » * Respecter les directives européennes VHU 2000/53/CE et ROHS 2002/95/CE						Exigence réglementaire	
2.4	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Minerais issus des zones de conflits	Le fournisseur doit : * Respecter la section "1502 - Conflict mineral" du Dodd Frank Act des Etats-unis qui interdit d'utiliser de l'or, étain, tantale et tungstène provenant de minerais qui alimentent les guerres civiles et les conflits * Nous envoyer le formulaire de rapport sur les minerais issus des zones de conflits pour indiquer si ces métaux sont nécessaires aux produits fournis ou process utilisés et documenter les fonderies de provenance (téléchargeable sur le site "http://www.conflictfreesourcing.org/")						Exigence réglementaire	
2.5	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Soumission IMDS	Le fournisseur doit : * Soumettre le N° de déclaration IMDS avant soumission du PPAP * Joindre une copie de la déclaration IMDS au PPAP						Exigence interne / client	

2.11	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Évaluation ESG fournisseur	Le fournisseur doit participer, à la demande de HellermannTyton ou de ses clients, à une évaluation ESG réalisée par une plateforme ou un organisme tiers reconnu (par exemple EcoVadis, Intertek ou équivalent). ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance : - Environnement : gestion des impacts environnementaux, émissions, énergie, eau, déchets, substances réglementées et climat. - Social : droits humains, conditions de travail, santé et sécurité, absence de travail forcé ou de travail des enfants, non-discrimination. - Gouvernance : éthique des affaires, anticorruption, conformité réglementaire, traçabilité, gestion des risques et transparence. En cas de résultat insuffisant ou de risque identifié, le fournisseur devra définir et mettre en œuvre un plan d'actions correctif dans les délais demandés.	6.1.3 / 8.1	6.1.2 / 8.1	Ajout V5
2.12	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Déclaration des émissions GES - Scope 1, Scope 2, Scope 3 et empreinte carbone produit	À la demande de HellermannTyton ou de ses clients, le fournisseur devra communiquer les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à ses activités et aux produits fournis. Définitions : - Scope 1 : émissions directes générées par les activités du fournisseur, par exemple combustion sur site ou véhicules détenus par le fournisseur. - Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie achetée et consommée par le fournisseur, par exemple électricité, vapeur, chaleur ou froid achetés. - Scope 3 : autres émissions indirectes de la chaîne de valeur, en amont ou en aval, par exemple matières premières, transport, emballages, déchets, sous-traitance ou utilisation des produits. Le fournisseur devra également fournir, lorsque demandé, l'empreinte carbone produit (Product Carbon Footprint - PCF) ou les données nécessaires à son calcul. Les données transmises devront être cohérentes, justifiables et mises à jour en cas d'évolution significative.	6.1.2 / 8.1		Ajout V5
2.13	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Mécanisme d'alerte éthique et procédure de signalement	Le fournisseur doit disposer d'un mécanisme de signalement permettant aux employés, partenaires commerciaux, sous-traitants ou autres parties concernées de signaler, de bonne foi, une violation potentielle de la loi, des règles éthiques, des droits humains, des exigences environnementales, des conflits d'intérêts ou tout comportement non conforme. Ce mécanisme doit être accessible, confidentiel lorsque nécessaire, et ne doit entraîner aucune mesure de représailles à l'encontre des personnes effectuant un signalement de bonne foi. Le fournisseur doit traiter les alertes reçues, mettre en œuvre les actions appropriées et informer HellermannTyton sans délai lorsqu'une alerte peut impacter les produits, services ou obligations contractuelles fournis à HellermannTyton.	6.1.2 / 8.1		Ajout V5
2.14	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Substances réglementées et déclarations matières élargies	Le fournisseur doit respecter les réglementations et référentiels applicables aux substances chimiques utilisées dans les produits fournis, y compris les exigences clients applicables. (voir onglet HELP 01) Exigences : - respecter les réglementations REACH, RoHS, ELV/VHU et les exigences substances applicables ; - déclarer les substances soumises à obligation de déclaration ou restriction selon la GADSL ; - communiquer la présence éventuelle de substances SVHC et les informations nécessaires aux obligations SCIP ; - fournir les données matières via IMDS et, lorsque requis, via CAMDS ; - déclarer l'utilisation de substances ou traitements biocides ; - informer HellermannTyton de toute évolution réglementaire pouvant impacter la conformité, l'obsolescence ou la pérennité des produits fournis.		Exigence réglementaire et client	Ajout V6
2.15	Conformité réglementaire, RSE, ESG, éthique et environnement	Maturité environnementale attendue des fournisseurs	La certification ISO 14001 est recommandée. A défaut de certification ISO 14001, le fournisseur doit être en mesure de démontrer la mise en œuvre d'une démarche ou d'un système de management environnemental adapté à ses activités, à sa taille, aux risques associés aux produits fournis et aux exigences clients applicables. Le fournisseur doit pouvoir fournir, sur demande, les preuves adaptées à son niveau de maturité environnementale, par exemple : - une politique environnementale formalisée ; - des objectifs et indicateurs environnementaux ; - une évaluation de conformité réglementaire environnementale ; - des plans d'actions environnementaux ; - des audits internes ou revues de management ; - une certification ISO 14001 lorsqu'elle existe ; - tout autre document démontrant la maîtrise de ses impacts environnementaux. Les thèmes environnementaux à couvrir, lorsque pertinents, incluent notamment : réduction des émissions de gaz à effet de serre, efficacité énergétique, énergies renouvelables, qualité et consommation d'eau, qualité de l'air, gestion des déchets, recyclabilité, gestion responsable des substances chimiques, biodiversité, utilisation des sols et déforestation.	4.4 / 6.1.2 / 8.1		Ajout V6
3.1	Développement projet, APQP et validation produit/process APQP		Le fournisseur doit : * Appliquer la version en vigueur du manuel APQP de l'IAAG * Viser un objectif de 10 ppm maxi pour les nouveaux projets (viser 0 ppm pour les caractéristiques spéciales)	6.2 / 9.1.1		

3.2	Développement projet, APQP et validation produit/process	Reuves de projet	Conformément à la norme IATF 16949, les projets doivent être menés par une équipe interdisciplinaire et dirigés par un chef de projet. La direction du fournisseur doit attribuer à l'équipe de projet l'entière responsabilité et la compétence pour les tâches et les résultats du projet définis.L'équipe de projet doit s'assurer que toutes les étapes de fin de phase sont respectées avant présentation du PPAP. Il est de la responsabilité du fournisseur de s'assurer que son équipe projet dispose des compétences nécessaires à la bonne réalisation des tâches assignées. Parmi ces tâches, Hellermannnyton s'attend à ce que le fournisseur prenne en compte les revues organisées entre HTF et l'équipe projet.							Exigence réglementaire et client	
3.3	Développement projet, APQP et validation produit/process	Audit de pré-production et Evaluation pleine cadence	Le fournisseur doit réaliser : * Un audit process de pré-production. Cet audit est piloté par le fournisseur avec présence possible d'Hellermannnyton. * Vérification de la capacité réelle du processus à conduire par le fournisseur avec présence possible d'Hellermannnyton * Vérification formalisée sur formulaire de calcul de capacité propre au fournisseur ou fourni par Hellermannnyton pour s'assurer que la capacité réelle du processus est conforme aux besoins et à l'engagement * La vérification de capacitaire est à refaire en cas d'augmentation du volume de plus de 20% ou d'autre évolution significative *Le prestataire doit soumettre une nouvelle validation industrielle pour toute interruption de fabrication supérieure à 24 mois							Exigence interne / client	
3.4	Développement projet, APQP et validation produit/process	Echantillons initiaux PPAP , PSW	Le fournisseur est responsable de la planification du développement afin de garantir les délais de présentation PPAP définis avec FILEC. Le fournisseur est responsable de la mise à jour permanente de tous les éléments PPAP. Le fournisseur doit respecter les exigences ci-dessous. * Les échantillons initiaux doivent être issu du processus série et représentatifs des pièces qui seront livrées en série * Les échantillons initiaux doivent être envoyés avec la documentation PPAP * Garantir des échantillons initiaux conformes dès la première livraison * Appliquer la version en vigueur du manuel PPAP de l'AIAG * PPAP exigé pour nouveaux produits; modification de conception, de spécification ou de matériau; utilisation d'un matériau différent; utilisation d'un outil nouveau ou modifié; changement de processus ou de méthode de fabrication; transfert de fabrication; utilisation d'une installation nouvelle ou modifiée; changement de sous-traitant ou externalisation; après une interdiction de livraison suite à une crise qualité; en cas de fabrication suspendue pendant plus de 12 mois * PPAP niveau 3 par défaut avec contenu défini dans le manuel ppap de l'AIAG sauf exigence différente d'Hellermannnyton. * Pour les produits assemblés, tous les composants doivent être au moins en « acceptation partielle » * Envoyer le dossier PPAP signé par e-mail au contact qualité * Part Submission Warrant (PSW) avec acceptation avec ou sans réserves signé par Hellermannnyton impératif pour livrer en série * En cas d'acceptation avec réserves ou de refus, une nouvelle présentation doit être réalisée dans les délais fixés et des mesures conservatoires doivent être mises en place Une demande de requalification (présentation d'un nouveau PPAP) peut être demandé principalement pour les raisons suivant : Augmentation de nombre réclamation Réclamation avec un impact significatif Un nouveau projet qui utilise la pièce concernée. HellermannTyton se réserve le droit de demander une requalification périodique ou une nouvelle soumission PPAP, notamment à la date anniversaire de l'approbation du PPAP, selon les exigences clients, la criticité du produit, les performances qualité, les modifications ou les risques identifiés. Le contenu et le niveau de soumission seront précisés par HellermannTyton.				6.1.2 / 8.1			Mise à jour V6	
3.5	Développement projet, APQP et validation produit/process	AMDEC	Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes : * Appliquer la version en vigueur du manuel FMEA de l'AIAG pour tout nouveau projet * AMDEC produit à conduire pour les projets incluant la conception * Obtenir accord sur la famille en cas d'AMDEC générique * Notation pour la gravité : - Caractéristiques sécurité / réglementation : gravité à 9 ou 10 - Caractéristiques critiques client : gravité à 8 - Caractéristiques critiques Hellermannnyton : gravité à 7 * La détection doit tendre vers 1 pour les caractéristiques spéciales * Actions de réduction du risque obligatoires (au minimum indiquer qu'il n'existe pas de solution technico-économique possible pour réduire le risque) sauf exigence différente du site Hellermannnyton pour : - tout mode de défaillance dont la note de gravité est de 9 ou 10 - tout mode de défaillance qui concerne une caractéristique spéciale - les 10 modes de défaillance présentant l'IPR le plus élevé pour la gravité la plus haute * Fournir les études AMDEC à Hellermannnyton (au minimum le Pareto des gravités et IPR à joindre au PPAP) Le fournisseur doit appliquer et déployer toutes les caractéristiques spéciales (SC, CC ou équivalent) définies par HellermannTyton ou ses clients dans l'ensemble des documents qualité applicables, notamment l'AMDEC, le plan de surveillance, le diagramme de flux, les instructions de travail, les dossiers PPAP et les enregistrements de contrôle. Le fournisseur doit démontrer la maîtrise des processus associés et garantir leur conformité durant toute la vie série du produit.	8.2.3.1.2 / 8.3.3.3 / 8.3.5.2 / 8.5.1.1			6.1.3 / 8.1			Note à jour V6	
3.6	Développement projet, APQP et validation produit/process	Plan de contrôle	Le fournisseur doit : * Appliquer les versions en vigueur de l' IATF annexe A et du manuel PPAP de l'AIAG * Inclure les informations suivantes : - Replage de toutes les caractéristiques spéciales avec le symbole Hellermannnyton - Revalidations annuelles * Les fréquences des contrôles doivent être de préférence exprimées en nombre de pièces (pas en temps) * Respecter le plan de contrôle durant la vie série * Toute évolution d'indice doit être soumise à la validation d' Hellermannnyton							Exigence interne / client	

4.9	Maîtrise des processus, moyens de mesure et compétences Traitement thermique:		Tous les fournisseurs qui expédient des pièces traitées thermiquement sont tenus de soumettre un formulaire d'évaluation du système de traitement thermique AIAG CQI-9 (dernière édition) pour documenter l'état de tous les processus de traitement thermique internes, de toutes les pièces traitées thermiquement externalisées et/ou de tous les services de traitement thermique externalisés pour tous les composants achetés et à l'étranger qui sont traités thermiquement. Remarque : Ces lignes directrices en vertu de la CQI-9 doivent être appliquées et surveillées pour répondre aux objectifs d'évaluation des systèmes de traitement thermique (ESTM). Les évaluations continues du fournisseur doivent être effectuées au moins une fois par an, sauf indication contraire.							Exigence Interne / client	
4.10	Maîtrise des processus, moyens de mesure et compétences Revêtement:		Tous les fournisseurs qui expédient des pièces qui passent par un processus de revêtement sont tenus de soumettre un formulaire AIAG CQI-12 Special Process : Coating System Assessment Form (dernière édition) pour documenter l'état de tous les processus de revêtement internes ou externalisés. Les évaluations continues du fournisseur doivent être effectuées au moins une fois par an, sauf indication contraire.							Exigence Interne / client	
4.11	Maîtrise des processus, moyens de mesure et compétences Moulage de plastique :		Tous les fournisseurs qui expédient des pièces moulées (moulées par injection, moulées par soufflage, formées sous vide, moulées par compression, moulées par transfert (matériaux thermodurcissables), extrusions) sont tenus de soumettre un formulaire d'évaluation du processus spécial AIAG CQI-23 : Système de moulage en plastique (dernière édition) dûment rempli afin de documenter l'état de tous les processus de moulage internes ou externalisés. Les évaluations continues du fournisseur doivent être effectuées au moins une fois par an, sauf indication contraire et pourra vous être demandé.							Exigence Interne / client	
5.1	Traçabilité, documentation et enregistrements	Durée de conservation	Le fournisseur doit conserver les enregistrements qualité et de traçabilité, les documents de production, les commandes, les dossiers PPAP, les demandes de modification et de dérogation, les certificats matière et les échantillons de référence pendant les durées légales, réglementaires, contractuelles et clients applicables. Durée minimale HTF : - Documents de production, commandes, dossiers PPAP, demandes de modification et de dérogation : 15 ans. - Échantillons issus des soumissions d'échantillons initiaux (1 pièce par gabarit / piste / cavité) : 15 ans. Lorsque le client l'exige, la durée de conservation pourra être portée à 20 ans après l'arrêt de production. Les documents doivent pouvoir être transmis à HellermannTyton sur demande.	7.5.3.2.1						Exigence Interne / client	Mise à jour V6
5.2	Traçabilité, documentation et enregistrements	Cascade des exigences client	Le fournisseur doit : * Répercuter les exigences de HellermannTyton, à ces propres fournisseurs. * Appliquer aux fournisseurs le même suivi que celui appliqué par HellermannTyton avec votre entreprise. * Permettre l'accès de HellermannTyton et aux autorités compétentes aux locaux des fournisseurs si nécessaire. Cette exigence inclut l'accès aux installations du prestataire pour réaliser ou participer à des audits ou inspections (audits produits / process, de maturité, source inspection, ...). Les exigences ci-dessus doivent être répercutées aux fournisseurs du prestataire.							Exigence Interne / client	
5.3	Traçabilité, documentation et enregistrements	Identification	* Les informations et instructions indiquées sur la gamme de conditionnement HellermannTyton doivent être respectées. * Etiquettes code-barre visibles sur chaque contenant (UC) et chaque palette (UM) mentionnant le nom du fournisseur, la référence hellermannTyton, la quantité, le pays d'origine, la description du produit et un numéro de lot (standard Galla) * La lisibilité du code barre doit être assurée							Exigence Interne / client	

5.4	Traçabilité, documentation et enregistrements	Traçabilité	Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes : * Le fournisseur doit avoir une procédure formalisée pour la maîtrise de la traçabilité garantissant l'envoi des éléments à la demande sous 24 heures * Déterminer la taille des lots et le marquage en s'appuyant sur l'expérience et en se basant sur la consommation moyenne journalière. Privilégier des lots les plus petits possible pour limiter la population suspecte en cas d'incident * Traçabilité amont à assurer avec lots matière * Interdiction de mélanger deux lots d'un même produit * Le numéro de lot doit être indiqué sur les certificats de conformité et les rapports de contrôle ainsi que sur le bon de livraison * Tout marquage unitaire des produits (ex : date et heure de production, N° de lot, ...) permettant d'individualiser et de pérenniser la traçabilité est à privilégier (exemple dattur) * Pour les opérations de sous-traitance, les étiquette HellermannTyton (ticket CP bleu) présentes dans chaque contenant ne doivent pas être mélangées (conservation de la traçabilité HellermannTyton). *Pour les inserts métalliques soumis à un contrôle à 100 %, le fournisseur devra inclure un certificat de conformité à cette exigence avec chaque livraison. La taille des lots et les règles de traçabilité doivent permettre une identification rapide, un confinement efficace et un rappel maîtrisé des produits en cas de non-conformité. Des exigences spécifiques de taille de lot pourront être imposées par HellermannTyton ou ses clients selon la criticité du produit et les risques associés.	8.5.2.1					Exigence interne / client	Mise à jour V6
5.5	Traçabilité, documentation et enregistrements	Traçabilité aéronautiques :	* Pour toute les livraisons des produits aéronautiques par des fournisseurs fabricants un COC fabricant /OEM est obligatoire. Pour les distributeurs de produits aéronautiques , un COC distributeur est aussi demandé en plus du COC fabricant. Sur ce document COC en format A4 nous devons retrouver en version bilingue avec l'anglais : Numéro de BL, Commande client (PO), Référence article client, Libellé article, Quantité livrée, Numéro de lot, Date de fabrication, Date d'expiration (si applicable), Usine de fabrication, Pays d'origine, Numéro de tarif douanier, Date de rédaction du COC, Nom et signature du rédacteur, Formule d'engagement appropriée, Numéro du COC, Raison sociale du client et nom de l'établissement, Numéro de dérogation (si applicable). Numéros de lot sur les cartons, de préférence avec un seul numéro de lot par carton. Si ce n'est pas le cas, indiquer tous les numéros de lot sur l'étiquette du carton. Le conditionnement de chaque produit à l'intérieur du carton doit également être étiqueté avec les mêmes numéros de lot que ceux figurant sur le carton et sur les COC. Le mode de transmission des COC doit être défini avec le client, mais en l'absence d'exigences spécifiques, il se fera avec les documents accompagnant les produits. * Un contrôle périodique sera réalisé avec le fournisseur afin de confirmer la validité de leurs COC fabricants.Pour les fournisseurs distributeurs , il est préconisé de consulter périodiquement la base spécifique aéronautique EASA afin d'identifier les fabricants et distributeurs interdits.(https://www.easa.europa.eu/en/domains/aircraft-products/suspected-unapproved-parts).		8.5.2 / 8.6	8.5.2 / 8.6				
5.6	Traçabilité, documentation et enregistrements	Prévention de l'utilisation de pièces contrefaites (EN9100:2016):	Le fournisseur doit planifier, mettre en oeuvre et maîtriser des processus, de façon appropriée au produit, pour prévenir l'utilisation des pièces contrefaites ou suspectées de l'être et leur inclusion dans le(s) produit(s) livré(s) au client. Prévention de l'utilisation de pièces suspectées non approuvées, non approuvées et contrefaites (EN9100 : 2016 - EN9120 : 2018) : * Pièce contrefaite (définition EN9100 : 2016) : une copie, imitation, pièce de remplacement ou pièce modifiée non autorisée (par exemple, matériau, pièce, composant), présentée sciemment comme une pièce originale spécifiée provenant d'un concepteur ou d'un fabricant autorisé. Exemples non exhaustifs de pièce contrefaite : fausse identification du marquage ou de l'étiquetage, classe incorrecte, faux numéro de série, faux code de date, documentation ou caractéristiques de performance faussées. ... * Pièce suspectée non approuvée (EN9120 : 2018) : pièce pour laquelle il existe des preuves objectives et crédibles qu'elle est potentiellement non approuvée ou contrefaite. La raison de ce doute peut être soit l'aspect visuel de la pièce (taille, poids, finition, couleur, identification manquante, altérée ou incomplète, etc.), soit le document d'accompagnement lui-même (ratures, mauvaise impression, numéro d'approbation inconnu, etc.). Tous les fournisseurs fournissant des pièces ou des matières premières à HellermannTyton France doivent se conformer aux exigences suivantes : - Le fournisseur doit planifier, mettre en oeuvre et contrôler des processus, en fonction du produit, afin de prévenir l'utilisation de pièces contrefaites ou suspectées et leur inclusion dans les produits livrés au client. - Toutes les pièces et matériaux doivent être achetés uniquement auprès des fabricants d'équipement d'origine (OEM) ou de leurs revendeurs ou distributeurs franchisés. - Le fournisseur doit effectuer une inspection d'entrée appropriée pour détecter les pièces et matériaux potentiellement contrefaits. - Le fournisseur ne doit pas utiliser de courtiers non approuvés pour l'achat de pièces/composants/matières premières. - Les fabricants d'origine ou les distributeurs autorisés doivent fournir avec les expéditions un certificat de conformité, certifiant la conformité des matériaux fournis aux spécifications techniques et à la commande d'achat HellermannTyton. - Lorsque cela est requis par HellermannTyton, le fournisseur doit fournir des preuves authentifiant la traçabilité des pièces jusqu'au fabricant d'origine (OEM). - Si le fournisseur prend conscience ou soupçonne qu'il a fourni des pièces contrefaites, il doit en informer immédiatement HellermannTyton. - Le fournisseur doit transmettre toutes les exigences ci-dessus à tous les sous-traitants afin d'éviter l'utilisation involontaire de pièces et de matériaux contrefaits. En cas de détection de pièces contrefaites ou en suspicion de contrefaçon par hellermannTyton ou l'un de ses clients, hellermannTyton procède au blocage du paiement des pièces contrefaites ou supposées contrefaites jusqu'au remplacement des pièces ou démonstration de l'origine des pièces. HellermannTyton se réserve le droit de reporter au fournisseur en cause les éventuels frais (pénalités de retard, taxe, amendes, expertise, ect...) liés à la fourniture de pièces contrefaites.		8.1.4	8.1.4				
5.7	Traçabilité, documentation et enregistrements	Sensibilisations: (EN 9100:2017)	A la demande d'HellermannTyton, le fournisseur devra être en mesure de démontrer l'ensemble des actions mises en place sur les sensibilisations : - à l'importance d'un comportement éthique. - à la conformité du produit ou du service. - à la sécurité du produit. Le fournisseur doit définir et améliorer en permanence les conditions des opérations de livraison afin de garantir l'intégrité et la qualité du Produit, y compris la prévention des débris de corps étrangers (FOD) et des dommages causés par des corps étrangers (FOD). Lorsqu'elles sont spécifiées, ces conditions doivent être conformes aux exigences de l'Acheteur. Note : Les opérations de livraison comprennent la préparation des commandes, l'étiquetage, la manutention, le stockage, le conditionnement, l'emballage, la conservation, la gestion de la durée de vie et l'expédition.		7.3 / 8.1.3	7.3				

5.8	Traçabilité, documentation et enregistrements	Transmission des exigences:	Le prestataire doit décliner de manière documentée à ses sous-contractants les exigences applicables "au domaine d'activité" de ce document et de tout autre document relatif au contrat et à la commande.	8.4.3	8.4.3						
5.9	Traçabilité, documentation et enregistrements	Code douanier /COO (Pays d'origine):	Le fournisseur s'engage à fournir chaque année, les codes douaniers et l'origine de chaque produit livré.							Exigence réglementaire	
5.10	Traçabilité, documentation et enregistrements	Durées de conservation (IATF 16949 : section 7.5.3.2.1)	Le fournisseur doit définir et maintenir des périodes de conservation pour les documents, les enregistrements et les échantillons de référence. Les périodes de conservation applicables dépendent de la nature des documents concernés ainsi que du type d'industrie. Elles sont décrites dans les normes suivantes : (Ajoutez ici les références spécifiques des normes, si nécessaire.) Industrie automobile IATF (section 7.5.3.2.1) - Conservation des enregistrements VDA 1 - Gestion de l'information, contrôle de la documentation et archivage AIAG (6) - Conservation des enregistrements Ces réglementations et ce résumé ne remplacent pas les exigences légales.	7.5.3.2.1							
5.11	Traçabilité, documentation et enregistrements	Traçabilité matière :	Le fournisseur doit être en mesure de fournir, sur demande, un certificat matière (Mill Test Certificate - MTC) pour tout composant contenant un métal. Ce certificat doit inclure a minima les informations suivantes : - l'analyse chimique et les propriétés mécaniques du matériau, - la norme de référence, - le pays d'origine de la matière, - la signature et le cachet du fabricant d'origine du matériau. Ce document est exigible à tout moment dans le cadre de la traçabilité et de la conformité produit.						Exigence interne / contractuelle		
5.12	Traçabilité, documentation et enregistrements	Détermination du pays d'origine:	La législation douanière exige que le bon pays d'origine soit indiqué sur la facture commerciale et la liste de colisage. Un certificat d'origine, un affidavit du fabricant ou une autre déclaration devra être fourni à Hellenmantyton avec les documents nécessaires sur le pays d'origine pour que Lear puisse déterminer le traitement tarifaire préférentiel ou à d'autres fins (p. ex., USMCA, CSP, HTSUS 9801, IPR, OPR ou HTSUS 9802). Le pays d'origine doit également être utilisé à des fins de marquage, comme décrit ci-dessous. Dans certains cas, il peut être nécessaire de délivrer le certificat d'origine au fournisseur par l'autorité gouvernementale compétente du pays exportateur. Pour tous les produits, le pays d'origine doit être le pays dans lequel le produit a été fabriqué. Si le produit n'a pas été entièrement fabriqué ou fabriqué dans un pays, le pays d'origine devrait être le pays dans lequel la « transformation substantielle » la plus récente a eu lieu. Il s'agit du pays dans lequel le produit a été transformé en un article de commerce nouveau et différent, de sorte qu'il a acquis un nouveau nom, un nouveau caractère ou une nouvelle utilisation. Pour déterminer s'il y a eu « transformation substantielle », il faut tenir compte des éléments suivants : le degré et le coût du traitement ; l'augmentation de la valeur du produit après transformation ; le changement de nom après le traitement ; et le nouveau caractère ou l'utilisation après le traitement.				6.1.2 / 8.1				
5.13	Traçabilité, documentation et enregistrements	Gestion des Purchaser Requirements et Flow-Down aux Fournisseurs:	1. Réception et analyse des Purchaser Requirements L'entreprise reçoit les Purchaser Requirements transmis par le client dans le cadre d'un projet ou d'un RFQ. Ces exigences sont : - analysées par les fonctions concernées (Achats, Qualité, Technique, Supply Chain), évaluées en termes d'applicabilité, de faisabilité et de conformité aux processus internes. 2. Flow-down aux fournisseurs Les Purchaser Requirements applicables au périmètre des fournisseurs sont systématiquement transmis à ces derniers. Les fournisseurs doivent : - Analyser les Purchaser Requirements reçus. Identifier les exigences applicables et non applicables. Notifier tout écart, difficulté ou impossibilité. Revenir vers l'acheteur avant toute réponse au RFQ. - Demander une dérogation formelle en cas de non-conformité ou impossibilité de respect. 3. Exigence spécifique en phase RFQ Dans le cadre d'un RFQ, le fournisseur doit obligatoirement : - analyser les Purchaser Requirements transmis dans le dossier RFQ, confirmer sa capacité à les respecter, remonter toute non-conformité identifiée avant de soumettre son offre. - Aucune offre contenant un écart non déclaré n'est acceptée. 4. Processus de gestion des écarts - Si le fournisseur identifie un écart : - il doit fournir preuves, justification et analyses, et solliciter une demande de dérogation avant livraison ou avant engagement contractuel. Aucune livraison ne peut avoir lieu sans accord formel pour les déviations. 5. Traçabilité et documentation Toutes les analyses, réponses fournisseurs, écarts, décisions et dérogations sont enregistrées et archivées conformément à la procédure documentaire interne.	8.4.3	8.4.3						

6.1	Logistique, sécurisation supply et continuité d'activité	Plan de sécurisation	Le fournisseur doit : * Formaliser et mettre à jour régulièrement (annuellement) un plan d'urgence incluant au minimum les risques de rupture de livraison suivants : panne outillage ou machine, incident qualité, grève, incendie, catastrophe naturelle, panne informatique, coupure d'énergie, manque de personnel, problème approvisionnement fournisseur... * Fournir les coordonnées de l'interlocuteur à contacter en cas d'urgence * Prendre les mesures nécessaires pour assurer les livraisons (stock de sécurité par exemple...) * Informer immédiatement Hellaermannnyton en cas de risque de non-livraison à la date prévue. * Autoriser Hellaermannnyton à récupérer ses outils en cas de besoin. * Le fournisseur doit avoir un plan de relance pour redémarrer les livraisons sous 4 semaines après qu'un fournisseur rang N est à l'arrêt.							Exigence Interne / client	
6.2	Logistique, sécurisation supply et continuité d'activité	Commandes prévisionnelles et formes	Le fournisseur doit : * Atteindre un taux de service de 100% en acceptant les variations des commandes. * Alertier les approvisionneurs en cas de prévision non confirmée par appels hebdomadaires * Aucune livraison en retard ou en avance ni en quantité excessive ou incomplète sans autorisation écrite * Livraisons le week-end ou lors des congés si besoin * Chaque retard occasionnant une gêne entraîne après discussion une note de débit reprenant tous les frais directs et indirects.							Exigence Interne / contractuelle	
6.3	Logistique, sécurisation supply et continuité d'activité	Rotation des stocks et préservation	Le fournisseur doit : * Respecter le FIFO à toutes les étapes du processus * Mettre en œuvre des dispositions de préservation du produit (nettoyage, manutention, identification, inventaires, rotation des stocks, ...). L'intérieur de l'emballage/ conditionnement doit être exempté de toute pollution extérieurs, le produit doit être propre. La préservation du produit doit inclure l'identification, la manipulation, la maîtrise de la contamination, l'emballage, le stockage et le transport.							Exigence Interne / contractuelle	
6.4	Logistique, sécurisation supply et continuité d'activité	Sécurisation :	Le fournisseur doit contrôler spécifiquement et en permanence ses goulots d'étranglement et ses contraintes afin d'optimiser et de sécuriser leur utilisation : - o Taux d'occupation / productivité / disponibilité, - o Mesures d'entrée / sortie, - o Méthodes d'optimisation (SMED, etc...), - o Gestion des compétences, - o Identification des secours. Rappel : les goulots d'étranglement doivent être identifiés dans les diagrammes de flux industriels. Deplus le Fournisseur devra : - mettre en place un processus de prévention, de prévision et de résolution de l'obsolescence pendant la durée de vie du Programme, - rendre compte régulièrement à l'Acheteur de l'état des risques potentiels d'obsolescence, - notifier, à la demande de l'Acheteur, toute obsolescence de Produit en communiquant un Dernier Bon de Commande et une Dernière Date d'Expédition . De la même manière le fournisseur devra pour les substances réglementées ou proposées pour inclusion dans les lois et règlements applicables, y compris (mais sans s'y limiter) celles répertoriées dans la Liste des Substances : - identifier et anticiper les risques potentiels d'obsolescence ou toute contrainte réglementaire (y compris au sein de sa propre chaîne d'approvisionnement), - garantir la continuité de l'approvisionnement tout au long de la durée de vie du Programme et fournir un plan d'action satisfaisant pour l'Acheteur, - rendre compte régulièrement à l'Acheteur de l'état de toute obsolescence potentielle concernant les substances contenues ou utilisées dans le processus de fabrication de chaque Produit à livrer.							Exigence Interne / contractuelle	
6.5	Logistique, sécurisation supply et continuité d'activité	Evaluation du Plan de Continuité des Activités des Fournisseurs :	Le fournisseur doit surveiller les risques liés à ses fournisseurs directs et au sein de leur réseau de chaîne d'approvisionnement (Tier 2 -> Tier N). Il doit fournir à ses clients les principaux risques identifiés pour son réseau de fournisseurs.						6.1.2 / 8.1		

PROACH-038 Ind. 06 du 31/08/2026

7.3	Non-conformités, dérogations et gestion de crise qualité	Rebuts internes	Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes : * Les produits sans identification sont à considérer comme non-conformes * Suivre le taux ppm interne et analyser les rebuts dans le but d'en supprimer les causes							Exigence Interne / contractuelle	
7.4	Non-conformités, dérogations et gestion de crise qualité	BD	Le fournisseur doit respecter les exigences suivantes : * Les mesures conservatoires pour tout défaut détecté en interne ou par HellermannTyton doivent être mises en place immédiatement * Accord de tri à donner sous 24 heures pour sécuriser HellermannTyton * Fournir des pièces garanties sous 2 jours ouvrables * Toutes les expéditions réalisées avant le bouclage de l'incident doivent être certifiées * Utiliser le formulaire "BD" imposé par le site HellermannTyton. Les causes racines d'occurrence et de détection doivent être identifiés à partir d'un 5 why * Les délais max de renvoi du formulaire renseigné sont : - D3 (Mesures conservatoires) sous 2 jours - D5 (Causes analysées et plan d'actions défini) sous 2 semaines - D6 (Efficacité validée, actions standardisées et transversalisées) : viser 1 mois mais privilégier la robustesse des solutions au délai de clôture * Clôture des BD validée par HellermannTyton * HellermannTyton peut refacturer au fournisseur des coûts reprenant tous les frais directs et indirects, coûts de rapatriement de pièces ou fournitures, tri, retouche, transports exceptionnels....etc							Exigence Interne / client	
7.5	Non-conformités, dérogations et gestion de crise qualité	Démarche « Top focus »	En cas de crise qualité, HellermannTyton peut : • Convoquer le responsable Qualité et/ou logistique du fournisseur (selon le type de perturbation) accompagné selon la gravité de la situation du directeur d'usine et/ou du directeur général pour présentation d'un plan de progrès. • Organiser des réunions de suivi mensuelles chez HellermannTyton lorsque la gravité de la situation l'exige (rappel des attentes HellermannTyton et examen de l'évolution de la situation)							Exigence Interne / client	
7.6	Non-conformités, dérogations et gestion de crise qualité	Sanctions et statut spécial	HellermannTyton peut avoir recours à ces statuts en cas d'une crise qualité - CSL1 : • Contrôle effectué hors ligne chez le fournisseur par du personnel extérieur à la ligne de fabrication et au frais du fournisseur • Critère de sortie : 90 jours sans détection de défaut (sauf accord différent avec le site HellermannTyton) - CSL2 : • Contrôle effectué par du personnel extérieur à l'entreprise et au frais du fournisseur • Mis en place à la première récurrence d'un défaut après mise en place du CSL1 chez le fournisseur (sauf décision contraire motivée du directeur Qualité) • Critère de sortie : Un mois sans détection de défaut - Avertissement de l'organisme certificateur • Information à l'organisme certificateur pour audit supplémentaire éventuel • Mis en place lorsque le fournisseur ne présente pas de plan d'actions satisfaisant. - Fournisseur Bloqué • Plus de consultation du fournisseur ni attribution de nouveau projet - Désengagement du fournisseur • Sortie du fournisseur du panel et transfert des références qu'il fournissait à d'autres fournisseurs				9.2				
7.7	Non-conformités, dérogations et gestion de crise qualité	Disposition des produits non conformes (IATF 16949 section 8.7):	Le fournisseur doit disposer d'un processus documenté pour la gestion des produits non conformes ne pouvant pas être retouchés ou réparés. Pour les produits ne répondant pas aux exigences, le fournisseur doit s'assurer que les produits destinés à la mise au rebut sont rendus inutilisables avant leur élimination, sauf accord contraire d'HTF. Tout composant fabriqué pour être fourni à HTF, mais qui n'est pas envoyé directement à HTF ou à un tiers autorisé, doit être détruit en interne avant recyclage, afin de garantir que le composant ne puisse jamais être utilisé dans l'application prévue - sauf accord contraire avec HTF. Cela inclut les rebuts, les pièces produites lors des essais de production, les échantillons d'ingénierie ainsi que toutes les pièces de réglage et d'inspection. Le fournisseur ne doit pas rediriger un produit non conforme vers un usage en service ou autre sans l'accord préalable d'Aptiv. Les fournisseurs doivent garantir le respect de cette pratique et garantir que tous les sous-traitants s'y conforment également. Une preuve de la communication de cette politique aux sous-traitants doit être conservée et présentée à HTF sur demande.	8.7			6.1.2/8.1				
7.8	Non-conformités, dérogations et gestion de crise qualité	Manquement ESG grave et actions correctives	En cas de manquement grave ou répété aux exigences ESG, RSE, éthiques, environnementales ou de droits humains, HellermannTyton pourra demander au fournisseur de définir et mettre en œuvre un plan d'actions correctif documenté. Si le plan d'actions est insuffisant, non mis en œuvre dans les délais demandés, ou si le fournisseur ne coopère pas de manière satisfaisante, HellermannTyton se réserve le droit d'appliquer des mesures adaptées pouvant aller jusqu'à la suspension des consultations, le blocage du fournisseur, la suspension des livraisons concernées ou le désengagement du fournisseur, selon la gravité du risque et les impacts pour HellermannTyton ou ses clients.				6.1.2/8.1				Aout V5

8.1	Performance fournisseur, achats et conditions commerciales	Analyse de la valeur -> réductions de coûts	Le fournisseur doit : * Disposer d'un processus de réduction des coûts qui permet d'atteindre effectivement les objectifs annuels * Participer aux chantiers engagés par Hellermannntyton ou ses clients et partager les gains identifiés							Exigence interne / client	
8.2	Performance fournisseur, achats et conditions commerciales	Indicateurs de performances:	Le Fournisseur devra : - communiquer, à la demande de l'Acheteur, la définition et le contenu des indicateurs de performance de ses sous-traitants ainsi que les objectifs associés, - fournir régulièrement, ou sur demande, les résultats des indicateurs de performance de ses sous-traitants par rapport aux objectifs.							Exigence interne / contractuelle	
8.3	Performance fournisseur, achats et conditions commerciales	Qualité	Le fournisseur doit : * Viser un objectif d'un IPB <= 100.							Exigence interne / contractuelle	
8.4	Performance fournisseur, achats et conditions commerciales	Respect des conditions commerciales :	Le fournisseur s'engage à respecter les conditions commerciales convenues, notamment : - Les prix unitaires négociés, - Les remises éventuelles, - Les conditions de paiement, - Les MOQ - Les incoterms.L'offre du FOURNISSEUR à HELLERMANNITYTON doit inclure la règle Incoterms spécifique, le lieu et la mention Incoterms 2020.The SUPPLIER quotation to Hellermannntyton shall include the specific Incoterms rule, place and Incoterms 2020. - Tout écart non justifié ou non validé par écrit pourra être considéré comme une non-conformité commerciale et impactera l'évaluation fournisseur. Les demandes d'évolution pourront être étudiées au cas par cas, sans qu'aucune validation ne soit garantie. Toutefois, toute demande devra impérativement être formulée au minimum six mois avant la date souhaitée de mise en application, et notifiée directement au responsable des achats. Le fournisseur devra informer le service achats de toute évolution de prix concernant les pièces déjà fournies, même si aucune commande n'a été passée au cours des cinq dernières années. Cette information devra être transmise chaque année, en début d'année civile. Toute demande d'évolution de prix devra être obligatoirement accompagnée d'une justification factuelle, détaillant les éléments concrets ayant conduit à cette évolution. En l'absence de communication dans les délais impartis, il sera considéré qu'aucune évolution de prix n'a eu lieu, et le dernier prix connu restera valable et applicable.						Exigence réglementaire et client		